



## Déclaration relative à la capacité de conduire lors d'activités militaires hors du service

Mission / événement	Date / heure
	Début : Fin :

Chef de détachement / chef technique		
<p>Par ma signature, je certifie avoir contrôlé</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– le permis de conduire civil (original),</li><li>– l'autorisation de conduire militaire (original)<sup>1</sup>,</li><li>– la preuve du contrôle médical par un médecin-conseil requise pour conduire des véhicules à moteur lourds (art. 35 OCM) et</li><li>– le document établi par l'association militaire organisatrice attestant d'une formation à la conduite des véhicules militaires concernés selon les directives de la FOAP log<sup>2</sup></li></ul> <p>de tous les participants.</p>		
Nom	Prénom	Signature

Conducteur de véhicules
<p>Par ma signature, je certifie :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– pouvoir être engagé en tant que conducteur de véhicules ;</li><li>– disposer d'un contrôle médical par un médecin-conseil valable conformément à l'art. 35 OCM ;</li><li>– avoir fourni des indications conformes à la vérité.</li></ul> <p>En outre, je certifie avoir pris connaissance des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– si j'en reçois l'ordre, je dois me soumettre à une analyse d'urine ;</li><li>– j'ai l'interdiction de consommer de l'alcool dans les six heures précédant la conduite ;</li><li>– je n'ai pas le droit de conduire un véhicule à moteur militaire si je présente une concentration d'alcool dans l'air expiré de 0,05 mg/l ou plus ou un taux d'alcool dans le sang de 0,10 pour mille ou plus ;</li><li>– j'ai le droit de conduire un véhicule à moteur militaire uniquement si je dispose d'une autorisation de conduire militaire<sup>1</sup> et d'un permis de conduire civil valables ;</li><li>– je dois avoir le document établi par une association militaire attestant d'une formation à la conduite des véhicules militaires concernés selon les directives de la FOAP log<sup>2</sup> ;</li><li>– je dois faire confirmer mon aptitude à conduire par un médecin si je prends des médicaments ;</li><li>– je peux être exclu de la fonction de conducteur de véhicules si l'un des points susmentionnés n'est pas respecté.</li></ul>
→ La liste, qui doit être remplie par le conducteur de véhicules, se trouve au verso.

Mise en œuvre et obligation de conserver le présent formulaire
<ul style="list-style-type: none"><li>– Le formulaire 13.009 doit être rempli au début de la mission ou de l'événement et être conservé durant deux ans par la personne responsable.</li><li>– En cas de course isolée, seule la rubrique «Conducteurs de véhicules» doit être remplie.</li></ul>

<sup>1</sup> Exceptions : membres et anciens membres du personnel civil du Groupement Défense et anciens membres du personnel militaire selon l'art. 18, al. 3, let. e, OCM.

<sup>2</sup> Valable uniquement pour les membres et anciens membres du personnel civil du Groupement Défense et les anciens membres du personnel militaire selon l'art. 18, al. 3, let. e, OCM.



<b>Conducteurs de véhicules</b>				
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>N° de permis de conduire (civil)</b>	<b>Signature</b>
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				